

Appel à manifestation d'intérêt pour les conseillers et experts indépendants

Projet « Suivi et reporting en matière de devoir de vigilance dans l'industrie automobile au Maroc »

Formation sur le Devoir de Vigilance dans l'industrie automobile au Maroc

L'industrie automobile au Maroc, acteur clé de l'économie nationale, est en pleine expansion et se positionne comme un secteur stratégique de développement. Cependant, cette croissance rapide s'accompagne de défis importants, notamment en matière de responsabilité sociale et environnementale. Dans ce contexte, le devoir de vigilance des entreprises est devenu un enjeu central pour promouvoir des pratiques éthiques et durables tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Le devoir de vigilance (due diligence) en matière de responsabilité sociétale, d'environnement et d'autres domaines liés à la durabilité, devient de plus en plus important dans le paysage commercial et réglementaire mondial (par exemple, dans l'Union Européenne, en France ou en Allemagne), et son impact est particulièrement significatif dans des secteurs tels que l'industrie automobile, où la chaîne d'approvisionnement est souvent complexe et mondialisée. En raison de l'Accord UE-Maroc, il est fort probable que de telles réglementations soient bientôt également adoptées au Maroc.

Dans cette perspective, afin d'informer et de sensibiliser les entreprises de l'industrie automobile aux nouvelles réglementations ainsi qu'aux meilleures pratiques pour s'y conformer, le Ministère de l'Industrie et Commerce (MIC) appuie le projet « Suivi et reporting en matière de devoir de vigilance dans l'industrie automobile au Maroc ». Ce projet est financé par le Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) à travers la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (GIZ) et coordonné par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

Le Ministère de l'Industrie et Commerce (MIC), étant un partenaire du projet, est chargé de la conception et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans les domaines de l'industrie et du commerce.

L'Association Marocaine pour l'Industrie et la Construction de l'Automobile (AMICA), étant également un partenaire du projet, représente le secteur automobile au Maroc et agit comme interface entre ses membres et les départements ministériels concernés par le secteur. L'ONUDI, étant l'Agence spécialisée des Nations Unies dont le mandat est de promouvoir et d'accélérer le développement industriel et économique durable, appuie le Maroc depuis 1985 à travers près de 200 projets dans les domaines de la compétitivité industrielle, de la

protection de l'environnement, du développement agro-industriel et de l'efficacité énergétique.

Le projet « Due Diligence » vise à renforcer les connaissances des acteurs de la chaîne d'approvisionnement automobile sur le devoir de vigilance et à promouvoir la mise en œuvre de pratiques au sein des entreprises afin de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires. Il s'appuie sur plus de trois décennies d'expertise et sur les expériences de l'ONUDI dans le domaine du développement industriel.

Dans ce cadre, un cycle de formation sera organisé au profit d'un groupe d'experts indépendants sur le cadre réglementaire en matière du devoir de vigilance, ainsi que sur les outils et bonnes pratiques existants pour mettre en place des mécanismes de suivi et de reporting. Dans la première phase du projet « Due Diligence », les sessions d'information de l'ONUDI et ses partenaires ont déjà permis de sensibiliser plus de 200 entreprises dans sept villes différentes. Deux cycles de formation ont été organisés au profit de 40 formateurs-animateurs de la formation professionnelle, ainsi qu'une journée de formation bénéficiant une centaine d'entreprises.

Afin d'assurer l'application des bonnes pratiques par les entreprises du secteur automobile, nous lançons cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) en vue de créer un réseau local d'experts sur le devoir de vigilance, capable d'accompagner les entreprises marocaines dans la mise en œuvre de leurs obligations en la matière. Cet AMI concerne la participation à un cycle de formation sur le devoir de vigilance, destiné aux conseillers et experts indépendants, qui se tiendra, les 9, 10, 11 et 14 avril 2025 à Casablanca.

Objectifs

Les objectifs de cette formation sont :

- Renforcer les capacités des conseillers et experts en matière de suivi et de reporting sur le devoir de vigilance ;
- Développer des outils de suivi et de reporting efficaces pour l'application du devoir de vigilance dans les chaînes d'approvisionnement ;
- Fournir les moyens techniques et pédagogiques permettant d'intervenir en tant que conseiller auprès des entreprises ;
- Créer un référentiel d'expertise locale au Maroc sur le devoir de vigilance et la conduite responsable des entreprises, afin d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de leurs obligations.

Consistance

Les participant(e)s bénéficieront d'une formation basée sur l'expertise développée par l'ONUDI en collaboration avec le prestataire « **Part of the Solution** ». Ce programme de formation est composé d'une introduction à la durabilité en entreprise, suivi par l'étude de

concepts plus spécifiques au à la mise en pratique du devoir de vigilance, notamment dans le secteur automobile. La formation engage les participants de proposer par la suite des formations et/ou des services de conseil auprès d'entreprises marocaines du secteur automobile. La formation suivra le déroulement décrit dans le tableau ci-dessous :

Formation	Nombre de Participant(e)s	Durée (en Jours)
Formation sur le suivi et le reporting en matière du devoir de vigilance	20	4 Jours (9, 10, 11 et 14 avril 2025)

Les détails de chaque journée de formation ainsi que le planning complet sont annexés à cet AMI. Veuillez noter que la participation à la formation implique une présence obligatoire sur l'ensemble des quatre jours.

Dans une démarche de promotion de l'égalité des genres et afin d'encourager la participation des femmes, 35 % des places disponibles leur seront réservées.

Conditions d'éligibilité et atouts pour les experts indépendants

Les experts indépendants auxquels fait référence cet AMI sont les : consultant(e)s en matière de responsabilité sociale des entreprises, certificateurs at auditeurs, et indépendant(e)s dans le secteur de l'industrie automobile.

Les critères d'éligibilités sont les suivants :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5 ou équivalent ;
- Justifier d'au moins cinq (5) ans d'expérience ;
- Avoir une expérience préalable dans le domaine de la conduite responsable des entreprises ou des chaînes d'approvisionnement de l'industrie automobile marocaine ;
- Disposer des qualifications nécessaires pour animer des formations ou justifier d'une expérience antérieure en formation au sein d'entreprises ;
- S'engager à animer au moins une formation pour des entreprises du secteur automobile;
- Justifier d'un statut juridique valide (Personne Physique, Société, Auto-entrepreneur, etc...);

Informations Pratiques

Lieu des Formations : Les lieux exacts seront communiqués ultérieurement.

Frais : Les formations seront dispensées gratuitement.

Dossier de candidature :

- Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :
 - Le justificatif du statut juridique : Pour les sociétés (Registre de commerce, Attestation d'identification fiscale ; Attestation d'inscription à la taxe professionnelle, etc..). Pour les Auto-entrepreneurs (Attestation d'inscription au régime Auto-entrepreneur, Attestation d'identification fiscale, etc..) ;
 - Fournir une attestation de régularité fiscale datant de moins de 3 mois.
 - Le CV détaillé de l'expert (e) ;
 - Toute certification ou attestation de formation pertinente liée au domaine d'expertise ;
 - Lettre d'engagement signé et cacheté par l'expert (e) ;
- Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs candidatures à l'adresse suivante : Supplychain-duediligence@unido.org
- Le dernier délai pour recevoir les candidatures est le **31 mars 2025**

Procédure de sélection :

Le comité du projet « Due Diligence » se chargera de sélectionner les candidatures qui répondent au mieux aux conditions d'éligibilité et atouts. Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront contacté(e)s ultérieurement pour confirmer leur participation. Une liste d'attente sera mise en place pour remplacer les candidat(e)s de la liste principale en cas de désistement.

Informations complémentaires :

Pour tout besoin d'informations complémentaires ou questions par rapport à cet AMI, nous vous invitons à les adresser à : supplychain-duediligence@unido.org

Annexe 1 : Formation sur le Devoir de Vigilance dans l'industrie automobile au Maroc

La formation se compose de modules de 4 jours de formation en présentiel, encadré par des expert(e)s internationaux, ainsi que du partage de supports de formation destinés à la formation auprès d'entreprises. A l'issue de cette formation, les participants recevront les supports utilisés, ainsi que des manuels pour les accompagner dans leurs missions auprès des entreprises.

FORMATION DES EXPERTS - AGENDA

4 jours de formation intensif pour acquérir les compétences clés en gestion de la durabilité.

Introduction à l'activité

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
9:00 - 10:30	Bienvenue & Introduction	Maturité & Ambition	RSCI: Introduction au standard	Suivi des progrès & reporting sur la durabilité
Pause café				
11:00 - 12:30	Introduction à la durabilité en entreprise	Système de gestion de la durabilité	RSCI: Comprendre les déviations	Les bonnes pratiques en durabilité
Déjeuner				
13:30 - 15:00	Stratégie de durabilité et opérationnalisation	Analyse de risques	RSCI: Identifier les Causes racines	Posez vos questions & préparez votre première mission
Pause café				
15:30 - 17:00	Avantages de la durabilité pour les entreprises	Savoir-faire consultant: le Rôle du consultant	RSCI: Prévoir les actions correctives	Débriefing & Évaluation
17:00 - 17:30	Bilan jour 1	Bilan jour 2	Bilan jour 3	Bilan jour 4